



# Webinaire RPPS+

**17/03/2023**

Direction Territoires et Expérience Client

## Bonnes pratiques pour ce webinaire



Merci de **poser vos questions via l'onglet « Questions » et non dans le chat** au fur et à mesure de la présentation, nous y répondrons lors du temps de questions-réponses.

Nous vous transmettrons également une FAQ reprenant l'ensemble des questions adressées lors de ce webinaire.



**Ce webinaire sera enregistré et mis à votre disposition sur le site esanté de l'ANS, sur la page du portail RPPS+.**

## Présentation des intervenants

### ANS – Equipe offre identification électronique des acteurs



Yarong Hu Weber

Responsable d'offres de services



Marc De Vos

Responsable d'offres de services



Julie Mariotto

Déploiement RPPS+

### ANS – Equipe médico-social



Fanny Hannaux

Cheffe de projet médico-social

### Vos témoignages !



# *Sommaire*

- 1) **S'enregistrer au RPPS : pour qui et pourquoi ?**
- 2) **Evolution du portail RPPS+**
- 3) **Retours d'expérience sur l'enregistrement des professionnels au RPPS**

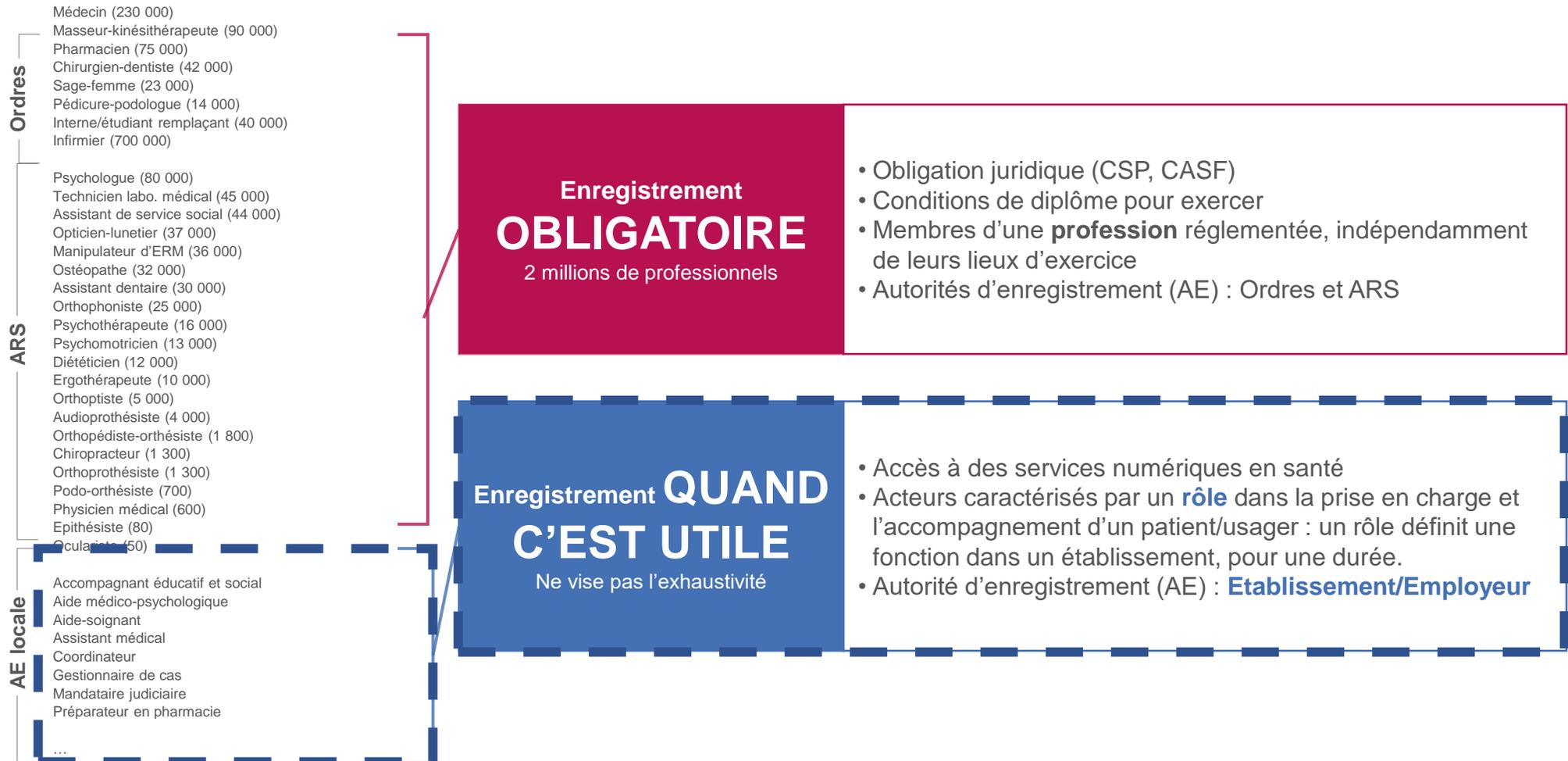
# 1) S'enregistrer au RPPS : pour qui et pourquoi ?



- Pourquoi s'enregistrer au RPPS ?

## L'enregistrement dans le portail RPPS+ : pour qui ?

Dans les 2 cas, l'enregistrement des professionnels alimente le RPPS



Périmètre  
RPPS+

## Concrètement, pourquoi s'enregistrer au RPPS ?

1

J'ai besoin d'accéder à des services numériques en santé (DMP, e-parcours, DUI, Bouquet de services pro...) et/ou d'échanger des données de santé

2

Je dois disposer d'une identité numérique en santé et d'un numéro RPPS car l'accès à ces services est sécurisé

3

Je dois donc être enregistré dans le portail RPPS+



**Je conserve mon numéro RPPS, unique et pérenne durant toute ma carrière professionnelle.**

## Pour sécuriser l'accès à des données de santé



### Depuis le DUI

(Dossier Usager Informatisé)

### ***Vous disposez d'un DUI ?***

*Dès lors, tout ou partie de vos collaborateurs accèdent à des données de santé et leurs accès doivent être sécurisés.*

Les professionnels qui exercent l'un des 5 rôles suivants accèdent à des données de santé dans le cadre de leurs missions :

- **Coordination et orientation**
- **Administratif ou appui à l'organisation de l'accompagnement**
- **Accompagnement à la vie sociale, professionnelle et éducative**
  - **Accompagnement au soin**
- **Encadrement et organisation de l'accompagnement**

*Ils doivent donc être enregistrés au RPPS via le portail RPPS+*



Authentification forte requise (2FA) pour sécuriser l'accès aux données de santé



Utilisation de ProSantéConnect comme moyen le plus simple pour se connecter



Conformité avec le RIE (référentiel d'identification électronique)



- Pourquoi s'enregistrer au RPPS ?

## Déclinaison des rôles

| Coordination et orientation   | Administratif ou appui à l'organisation de l'accompagnement  | Accompagnement à la vie sociale, professionnelle et éducative  | Accompagnement au soin  | Encadrement et organisation de l'accompagnement   |
|---|--|--|---|---|
| professionnels exerçant un rôle de <b>coordination dans les ESSMS ou dans les DAC</b> | professionnels exerçant un rôle <b>d'accueil, d'information, de secrétariat, d'appui aux démarches administratives, d'accès aux droits</b> | professionnels exerçant un rôle <b>d'accompagnement des personnes vers le maintien ou l'acquisition de l'autonomie dans la sphère de la vie scolaire, professionnelle et sociale</b> tels que les auxiliaires de vie sociale, accompagnants éducatif et social, assistants de vie dépendance et handicap, aides à domicile, conseillers en insertion professionnelle, moniteurs éducateurs | professionnels <b>accompagnant les personnes dans leurs besoins d'accès à la santé et aux soins</b> tels que les professionnels paramédicaux, auxiliaires de puériculture, assistants de soin en gérontologie | professionnels exerçant un rôle de <b>responsable de secteur, de chef de service, directeurs d'ESMS</b> |

## En résumé



Concrètement, j'accède à des données de santé, le plus simple est de privilégier l'accès au DUI avec PSC et ma e-CPS. **Je dois donc être enregistré dans le portail RPPS+.**



En revanche, si je n'accède par exemple qu'à des données RH ou comptables contenues dans le DUI, je n'ai pas besoin d'un accès sécurisé. **Je n'ai pas besoin d'être enregistré dans le portail RPPS+.**

## Pour sécuriser l'accès à des données de santé en consultant le DMP



### Depuis le DMP

(Dossier  
Médical  
Partagé)

#### ***Vous consultez le DMP ?***

*Dès lors, votre accès doit être sécurisé.*

Les professionnels qui exercent l'un des 5 rôles suivants se verront attribuer des habilitations pour consulter le DMP via la nouvelle matrice du DMP :

- **Coordination et orientation**
- **Administratif ou appui à l'organisation de l'accompagnement**
- **Accompagnement à la vie sociale, professionnelle et éducative**
  - **Accompagnement au soin**
- **Encadrement et organisation de l'accompagnement**

*Ils doivent donc être enregistrés au RPPS via le portail RPPS+*



Accès sécurisé aux  
données du DMP en  
consultation dès 2023



Accès à différents  
documents du médico-  
social en fonction du rôle  
attribué au professionnel

- Pourquoi s'enregistrer au RPPS ?

## Pour échanger des données de santé



L'enregistrement des professionnels au RPPS leur permet de disposer d'une **boîte aux lettres MSSanté nominative (hors Mailiz à ce stade).**

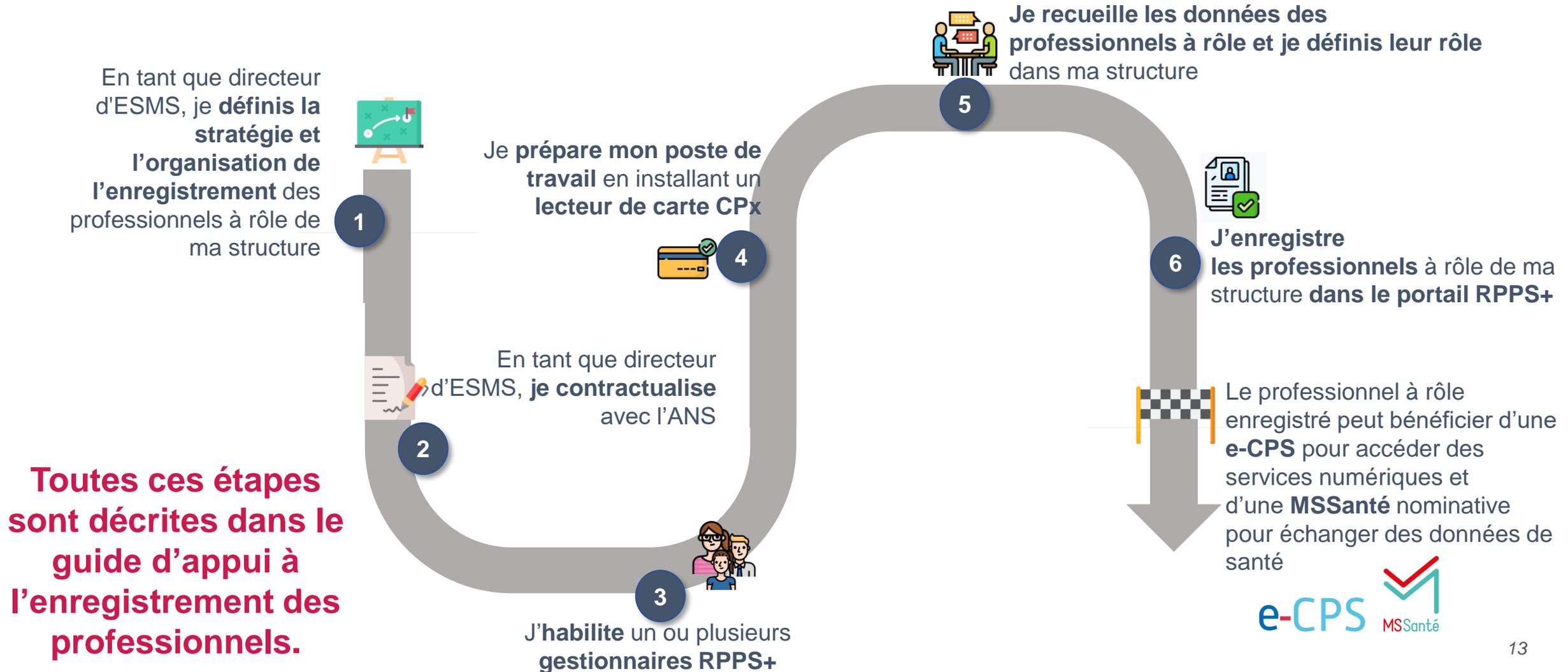


*Exemple* : Je suis éducateur spécialisé équipé d'un numéro RPPS, j'ai accès à une BAL MSSanté visible sur l'Annuaire Santé.

Je peux facilement envoyer le PPA (plan personnalisé d'accompagnement) à une assistante sociale qui en a besoin.

- Rappel des fondamentaux du projet RPPS+

## Etapes nécessaires à l'enregistrement d'un professionnel dans le portail RPPS+



## Vidéo de démonstration du portail RPPS+



**EXTRAIT DE LA VIDEO DE DEMONSTRATION DU PORTAIL RPPS+**

## 2) Evolutions du portail RPPS+

**Dans une logique d'amélioration continue du portail RPPS+, une nouvelle fonctionnalité est en cours de bêta test auprès d'établissements et éditeurs pilotes :**

**Chargement en masse des professionnels via un fichier CSV afin d'éviter la saisie unitaire pour chaque professionnel dans le portail RPPS+ :**

- ✓ Uniquement pour du primo enregistrement
- ✓ Dédié au gestionnaire RPPS+ de l'organisme gestionnaire ou de l'établissement (avec accompagnement des éditeurs)
- ✓ Un fichier de chargement par établissement géographique
- ✓ 200 professionnels maximum par fichier
- ✓ Une notice d'accompagnement pour accompagner les utilisateurs dans le remplissage du fichier
- ✓ Un fichier Excel d'aide à la saisie pour guider la saisie des utilisateurs
- ✓ Un import à la fois par fichier dans le portail RPPS+

# 3) Retour d'expérience d'accompagnement en Auvergne Rhône Alpes auprès des établissements

# Accompagnement par le GRADeS



## Le RPPS+ en région Auvergne Rhône Alpes

### Participation à l'expérimentation avec l'URPEP en OG pilote

- 45 établissements sur les PEP Rhône-Alpes (environ 900 pros)
- Très peu d'enregistrement à ce jour (MSS déployée avant ouverture du portail RPPS+)
- Stratégie d'enregistrement à clarifier (Qui enregistrer ?)
  - À minima tous les professionnels utilisant la MSS
  - Professionnels amenés à consulter le DMP
- Gestion des enregistrements centralisés (par établissement / par OG / régional ?)
- Travail coordonné avec les RH nécessaire (informations personnelles des salariés)
- Nécessité d'avoir un système d'enregistrement en masse

### Etat des enregistrements au 17 mars pour la région Auvergne-Rhône-Alpes

- 15 établissements ayant fait un enregistrement
- 46 enregistrements réalisés
- 1285 OG ayant réalisé son contrat d'adhésion ANS

## Un accompagnement renforcé

### Les actions mises en œuvre :

- Webinaire des midis du collectif
  - Challenge RPPS+ lancé en janvier 2023
  - Atelier participatif avec les porteurs du programme ESMS numérique
  - La présentation, diffusion du guide d'enregistrement et un suivi rapproché auprès des porteurs du programme ESMS numérique
  - Plus généralement: la transmission des productions et webinaires organisés par l'ANS
- Appui de l'ANS via des échanges réguliers (en bilatérale ou sur les réunions nationales)

### Les actions planifiées :

- Des webinaires pour la gestion des prérequis qui seront mis en place à partir du mois d'avril pour l'ensemble des structures
- Une implication de l'ensemble des équipes du GRADeS pour orienter les demandes ESSMS sur le RPPS+ :
  - Formation des animateurs territoriaux
  - Formation de l'équipe d'assistance
- Parcours d'e-learning en cours d'élaboration pour les ESSMS de la région



# Accompagnement par un AMOA – ISI DSI





## Qui avons-nous accompagné ?

### ACQUISITION DUI

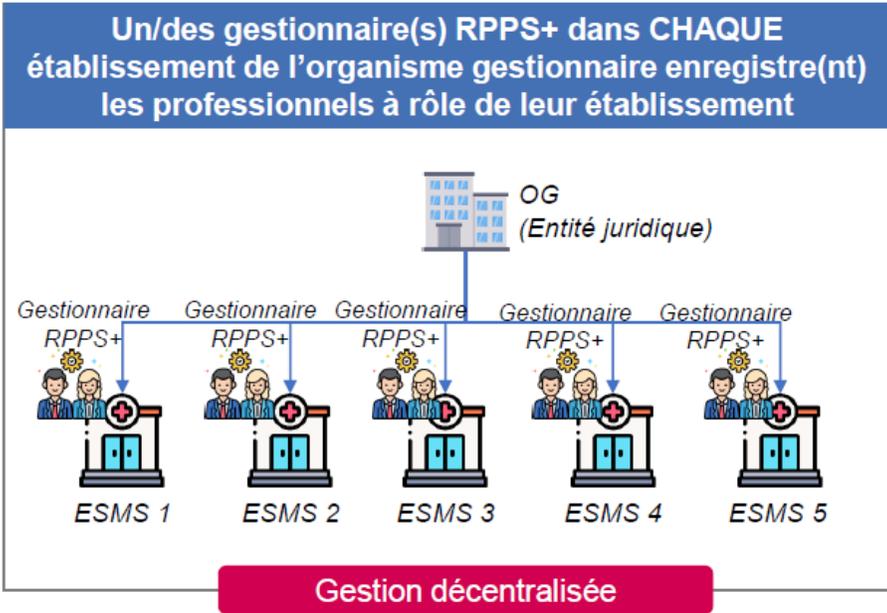
- La Sauvegarde 69 (Rhône)- PH- 16 Établissements

### Grappe Mixte (ACQUISITION – MISE EN CONFORMITE DUI)

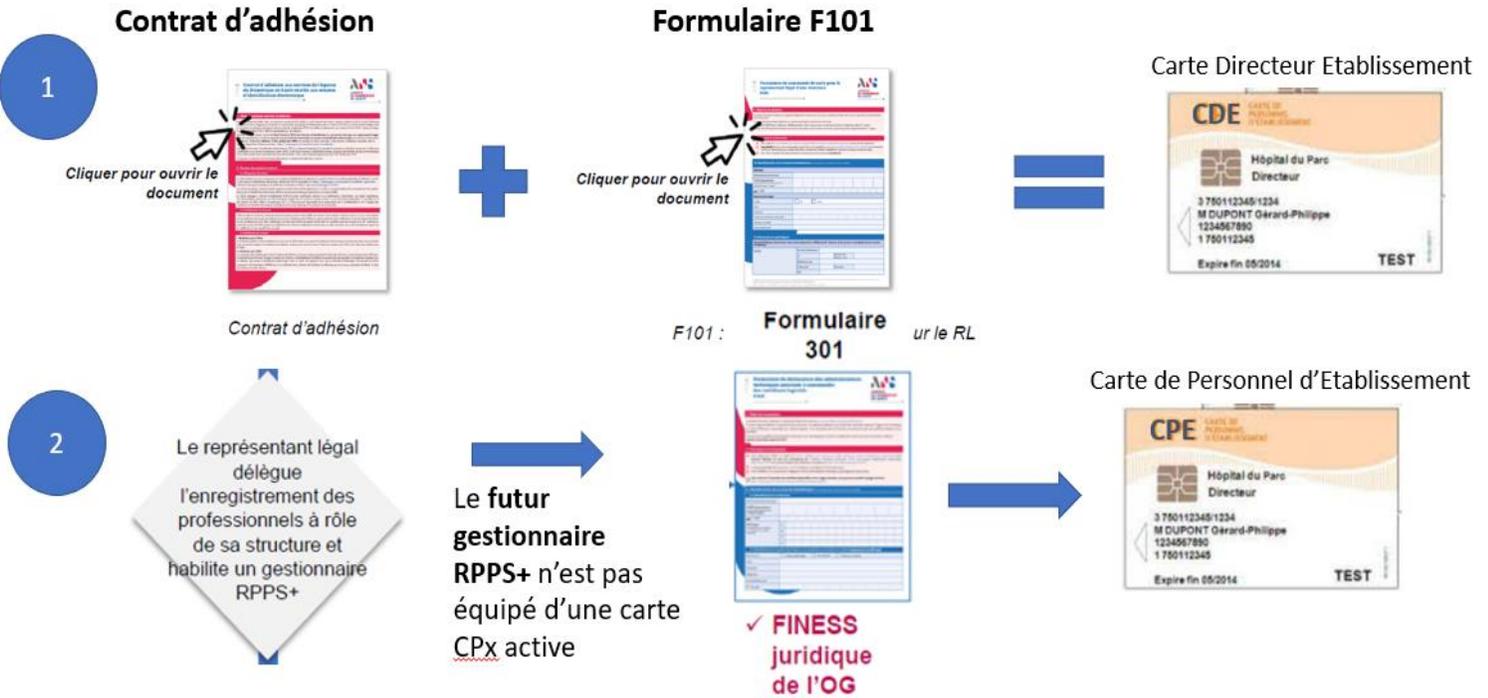
- APEI Thonon les bains (Haute Savoie) - PH- 12 Établissements
- Cotagon (Isère)- PH- 1 Établissement
- Clair Soleil (Drôme)- PH-8 Établissements

# Comment organiser la stratégie d'enregistrement ?

**L'établissement doit mener une réflexion sur l'organisation de ses enregistrements dans le portail RPPS+.**



Il est expliqué lors de nos webinaires que la direction de l'établissement ou de l'OG définit l'organisation qui lui semble adaptée. Il en ressort que la plupart du temps, c'est une politique **décentralisée** qui est proposée avec **des gestionnaires RH** en tant que gestionnaires RPPS+



## Comment avons-nous orienté la saisie des rôles ?

| Métier ANAP                     | Indicateur de rôle |
|---------------------------------|--------------------|
| Accompagnant éducatif et social | 2                  |
| Agent administratif             | 1                  |
| Aide Médico psychologue         | 0                  |
| Aide soignant                   | 4                  |
| Animateur                       | 2                  |
| Animateur Socio-Educatif        | 2                  |
| Assistant(e) Social             | 2                  |
| Cadre de santé                  | 4                  |
| Chef(fe) de Service             | 3                  |
| Directeur/Directrice            | 3                  |
| Educateur de jeunes enfants     | 2                  |
| Educateur hébergement           | 2                  |
| Educateur scolaire              | 2                  |
| Educateur Spécialisé            | 2                  |
| Educateur sportif               | 2                  |
| Educateur technique             | 2                  |
| Maître(sse) de maison           | 0                  |
| Médiateur Familial              | 0                  |
| Moniteur adjoint animation      | 2                  |
| Moniteur d'atelier              | 2                  |
| Moniteur Educateur              | 2                  |
| Puericultrice                   | 4                  |
| Surveillant de nuit             | 0                  |
| Travailleur Familial            | 2                  |

### Nom du rôle

| Nom du rôle  | Numéro du rôle |
|--|----------------|
| Administratif ou appui à l'organisation de l'accompagnement social/médico-social   | 1              |
| Accompagnement social/médico-social à la vie sociale, professionnelle et éducative | 2              |
| Encadrement et organisation de l'accompagnement social/médico-social               | 3              |
| Accompagnement social/médico-social au soin  | 4              |
| Coordination et d'orientation  | 5              |

### Quels professionnels ?

Nous avons commencé avec les rôles de professionnels pour les agents administratifs (rôle 1)

Un enregistrement avec l'ensemble des collaborateurs par finess des structures par tableau Excel sera prévu bientôt.

Le tableau des rôles associés aux professions nous a permis d'associer **un métier = un rôle** afin de pouvoir homogénéiser les accès aux documents dans le DMP au sein de l'OG.

# Notre accompagnement à destination des ESSMS

## Du RPPS au RPPS+

### De quoi parle-t-on ?

C'est un Répertoire Partagé des Professionnels intervenant dans le système de Santé.

### Pour qui en + ?

Aujourd'hui, il est obligatoire pour les professions d'ordre - médecin, pharmacien, infirmier... et pour d'autres praticiens - psychologue, ostéopathe, psychomotricien...

Demain, c'est une reconnaissance de l'ensemble des professionnels du médico-social. L'obtention d'un numéro RPPS+ est une mise en valeur de vos professions à rôle que vous soyez éducateur, assistante sociale, personnel d'accueil ou veilleur de nuit....

### A quoi ça sert concrètement ?

L'enregistrement des professionnels permet d'obtenir des Moyens d'Identification Electronique (MIE) telles que des cartes physiques, carte virtuelle (e-CPS)...

### A quoi ça sert globalement ?

Les professionnels enregistrés dans le référentiel national RPPS / RPPS+ disposent :

D'une carte CPS ou e-CPS (carte virtuelle) pour accéder aux services numériques notamment en mobilité (DMP / e-parcours / DU)

D'une boîte aux lettres MSSanté pour envoyer des messages sécurisés de « données sensibles de santé » à des professionnels ou des usagers.

## Je suis professionnel quel sera mon rôle et mon niveau d'accès ?

Le rôle apporte une information sur « ce que fait le professionnel » au sein de la structure.

Exemple : Un éducateur spécialisé peut avoir différents rôles comme celui de coordination et d'orientation ou d'accompagnement au soin ou encore d'encadrement et d'organisation de l'accompagnement selon son parcours professionnel.

Il existe 5 rôles qui ne sont pas hiérarchisés. Leur numérotation permet juste de connaître le niveau d'accès des professionnels aux dossiers des personnes accompagnées.

Du moins d'accès au plus d'accès aux dossiers

- Administratif ou appui à l'organisation de l'accompagnement social/médico-social**  
Exemple de métiers associés selon l'ANS :  
- Accueil, informaticien, secrétariat, appui aux démarches administratives, accès aux droits
- Accompagnement social/médico-social à la vie sociale, professionnelle et éducative**  
Exemple de métiers associés selon l'ANS :  
- Auxiliaire de vie sociale, AES, CESF, CP, moniteur éducateur...
- Encadrement et organisation de l'accompagnement ESMS**  
Exemple de métiers associés selon l'ANS :  
- Responsable de secteur, Chef de service, Directeur/trice d'ESMS, Directeur/trice adjoint
- Accompagnement social/médico-social au soin**  
Exemple de métiers associés selon l'ANS :  
- Paramédicaux, aide soignant, auxiliaire de puériculture, psychomotricien, psychologue, assistant de soin en gérontologie, neuropsychologue
- Coordination et orientation**  
Exemple de métiers associés selon l'ANS :  
- ADAC, dans les ESMS (CLIC de niveau 3, Communautés 300, APV, SAMSAH...), dans les MDPH...

## Au sein de votre établissement, comment s'organise le RPPS+ ?



## RPPS+ Ce qu'il faut retenir

Il existe des services numériques en santé qui contiennent des données médicales dites « sensibles » car personnelles et confidentielles.

Pour la sécurisation des données des usagers il est nécessaire, pour les professionnels sociaux et médico-sociaux, de disposer d'un moyen d'identification.

On parle alors d'un MIE (Moyen d'Identification Electronique) qui correspond à l'obtention d'une carte CPS ou e-CPS ou certificat logiciel.

Pour obtenir cette carte, le professionnel doit être référencé dans le RPPS+.

Chaque professionnel se verra attribuer un rôle par son établissement et sera ensuite enregistré dans le répertoire de santé avec l'aide du gestionnaire RPPS+ de sa structure.

Le niveau du rôle détermine le niveau d'accès du professionnel aux informations contenues dans le dossier médical partagé (DMP).

Enfin cet enregistrement au RPPS+ donne accès à une messagerie de santé sécurisée et nominative.

## SIGLES

- ANS : Agence du Numérique en Santé
- RPPS+ : Elargissement du référentiel RPPS vers les professionnels du médico-social
- OG : Organisme Gestionnaire
- MIE : Moyen d'Identification Electronique
- INS : Identité Nationale de Santé
- MSSanté : Messagerie Sécurisée de Santé
- CPS : Carte de Professionnel de Santé
- e-CPS : Carte de Professionnel de Santé « dématérialisée »
- CP(x) : Toutes les Cartes de Professionnel de Santé
- PSC : ProSantéConnect
- DMP : Dossier Médical Partagé

**DÉCOUVREZ**  
**SOYEZ INFORMES**  
 LE NUMÉRIQUE EN SANTÉ  
**LE RPPS+**  
 DIRECTEUR GESTIONNAIRE KESAKO ?

# WEBINAIRES

| ETAT CIVIL  |          | DONNEES CONTACT   |                   | ROLE ET PROFESSION  |                      |  |                            |                     |                           |             |
|---|----------|-------------------|-------------------|---|----------------------|--|----------------------------|---------------------|---------------------------|-------------|
| Nom(s)  | Civilité | Date de naissance | Lieu de naissance | Mail  | Téléphone portable * | Finess Géol  | Profession selon les RPPS+ | Rôle Niveau d'accès | Date de prise de fonction | Date de fin |
| Les données d'état civil complètes de la personne sont obligatoires.        |          |                   |                   | L'adresse e-mail (perso ou pro) ainsi que le numéro de téléphone mobile sont obligatoires car ils sont utilisés pour l'activation et l'utilisation de la e-CPS.                               |                      | Ces champs sont également obligatoires.  |                            |                     |                           |             |
| Il est fortement recommandé de renseigner tous les prénoms de l'état civil. |          |                   |                   |   |                      | Un professionnel peut avoir plusieurs situations professionnelles et plusieurs rôles différents.                     |                            |                     |                           |             |
| Les données de l'état civil NE SONT PAS publiés dans l'annuaire santé.      |          |                   |                   | * Il est recommandé de transmettre son téléphone personnel dans le but de valider l'identité du professionnel et parce que le numéro RPPS+ suit le professionnel tout au long de son parcours |                      | Si le professionnel quitte la structure, il incombe à l'employeur de mettre à jour cette donnée sur le portail RPPS+ |                            |                     |                           |             |

# FLYERS



## Bilan des enregistrements : quels usages ? Quels rôles ?

### Quels rôles ?

- ✓ Le rôle des agents administratifs propose le rôle administratif ou appui à l'organisation de l'accompagnement social/médico-social (soit le rôle 1) pour l'accès au DMP.

### Pour quels usages ?

- ✓ Pour qualifier l'INS des usagers.
- ✓ Lecture de certains documents dans le DMP.
- ✓ Créer des comptes de messagerie sécurisée pour le service administratif et réclamer les documents auprès des professionnels de santé ou des usagers (ou des familles si nécessaire) par MSS citoyenne.

### Combien de temps ont pris ces enregistrements ?

- ✓ Pour enregistrer ces collaborateurs, peu de temps a été nécessaire: environ 2 min par professionnel sur l'interface RPPS+.
- ✓ Le plus long a été le fait de trouver et d'installer le logiciel d'interfaçage CRYPTOLIB pour la lecture de la carte CPS du gestionnaire RPPS+ pour l'enregistrement des collaborateurs. (environ 15 min)



## Aide à la gestion du RPPS+



Essai gratuit sur : <https://isi-app.com>

**ISI APP devient site pilote par l'ANS en permettant la connexion directe avec l'annuaire de santé national et les structures et permettra de mettre à jour le RPPS+.**

ISI APP nous permet aujourd'hui:

- D'éditer tous les formulaires des gestionnaires RPPS+ identifiés par le directeur de l'OG.
- D'avoir un comparatif entre la liste des professionnels présents dans l'annuaire de santé et ceux dans les structures.
- D'identifier ceux qui ne sont pas encore référencés au RPPS (Exemple un infirmier sans n° RPPS)
- De mettre à jour les entrées et sorties des collaborateurs une fois enregistrés au RPPS.
- D'inscrire en une seule fois tous les utilisateurs de l'association via un export CSV.

# 4) Retour d'expérience d'établissements ayant enregistrés des professionnels

# IRSAM – Préenregistrement par les professionnels



## Quelle stratégie et pourquoi ?

### Le numéro RPPS :

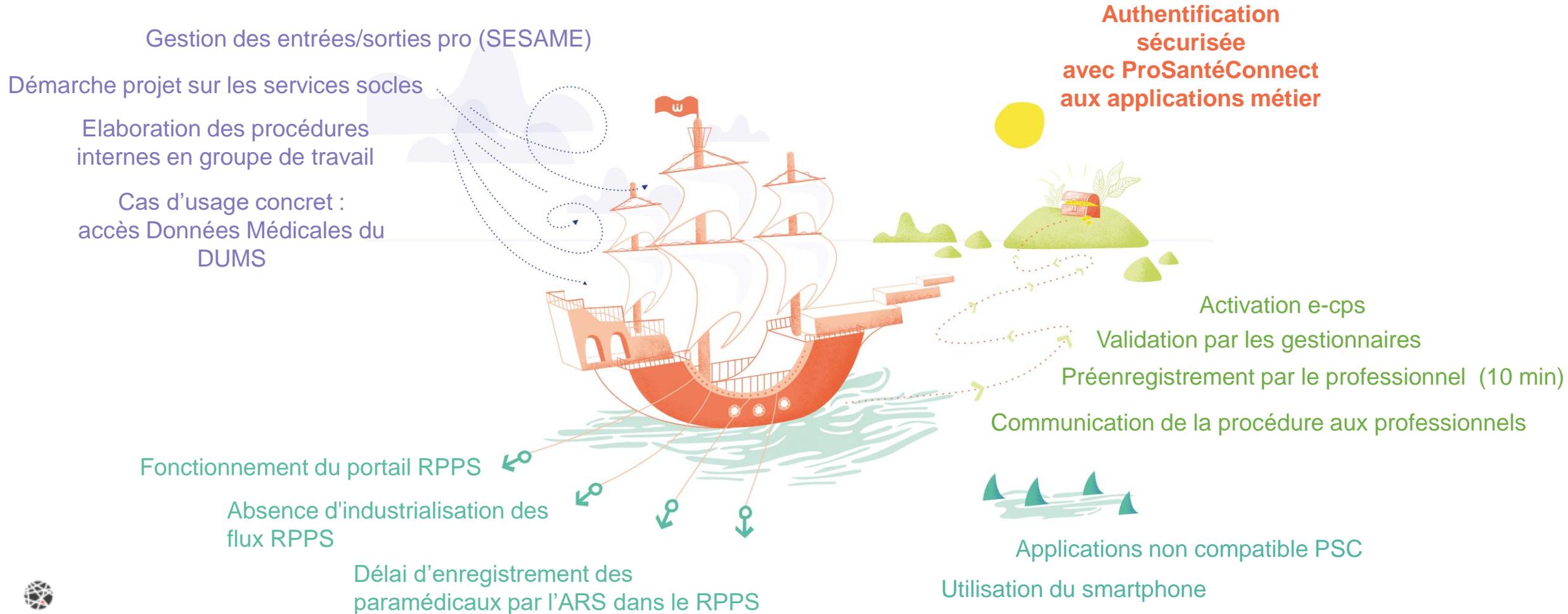
- Est fournit par l'état à titre individuel, chaque professionnel conservera son numéro RPPS tout au long de sa carrière.
- Utilisé aujourd'hui à l'IRSAM, il sera le même dans une autre OG du médico-social ou dans un établissement sanitaire.
- Se base sur des informations personnelles : Nom, Prénoms, date de naissance, lieu de naissance.

Afin de certifier l'exactitude des informations personnelles, nous invitons les professionnels à faire une démarche de pré-enregistrement du RPPS sur le portail national grâce à une connexion FranceConnect.

Lors de la connexion sécurisée aux applications de santé, les professionnels devront justifier de leur identité avec l'application e-CPS qui utilise le numéro RPPS.

Celle-ci peut être installée sur un téléphone personnel ou professionnel.

## Retour d'expérience de la mise en œuvre



## Sur le terrain

### Où en sommes-nous aujourd'hui ?

- ✓ Nous allons accompagner les Professionnels qui se sont inscrits dans l'expérimentation pour réaliser des cas d'Usages complets
- ✓ Nous allons progressivement étendre cette démarche à tous nos établissements

### Quels conseils donner à ceux qui souhaitent se lancer ?

- ✓ Prendre le temps de cibler les professionnels en fonction de cas d'usage identifiés
- ✓ Limiter le nombre de participants afin d'être en mesure d'assurer un accompagnement efficace

# Les Papillons Blancs – Enregistrement par le questionnaire RPPS+



## Présentation de l'association et du projet ESMS numérique

- L'association des Papillons Blancs de Dunkerque est une association parentale loi 1901 affiliée à l'Unapei.
- Elle a été créée le 13 septembre 1961.

**1400**

personnes accompagnées

**205**

Adhérents

**30**

établissements et services

**807**

professionnels

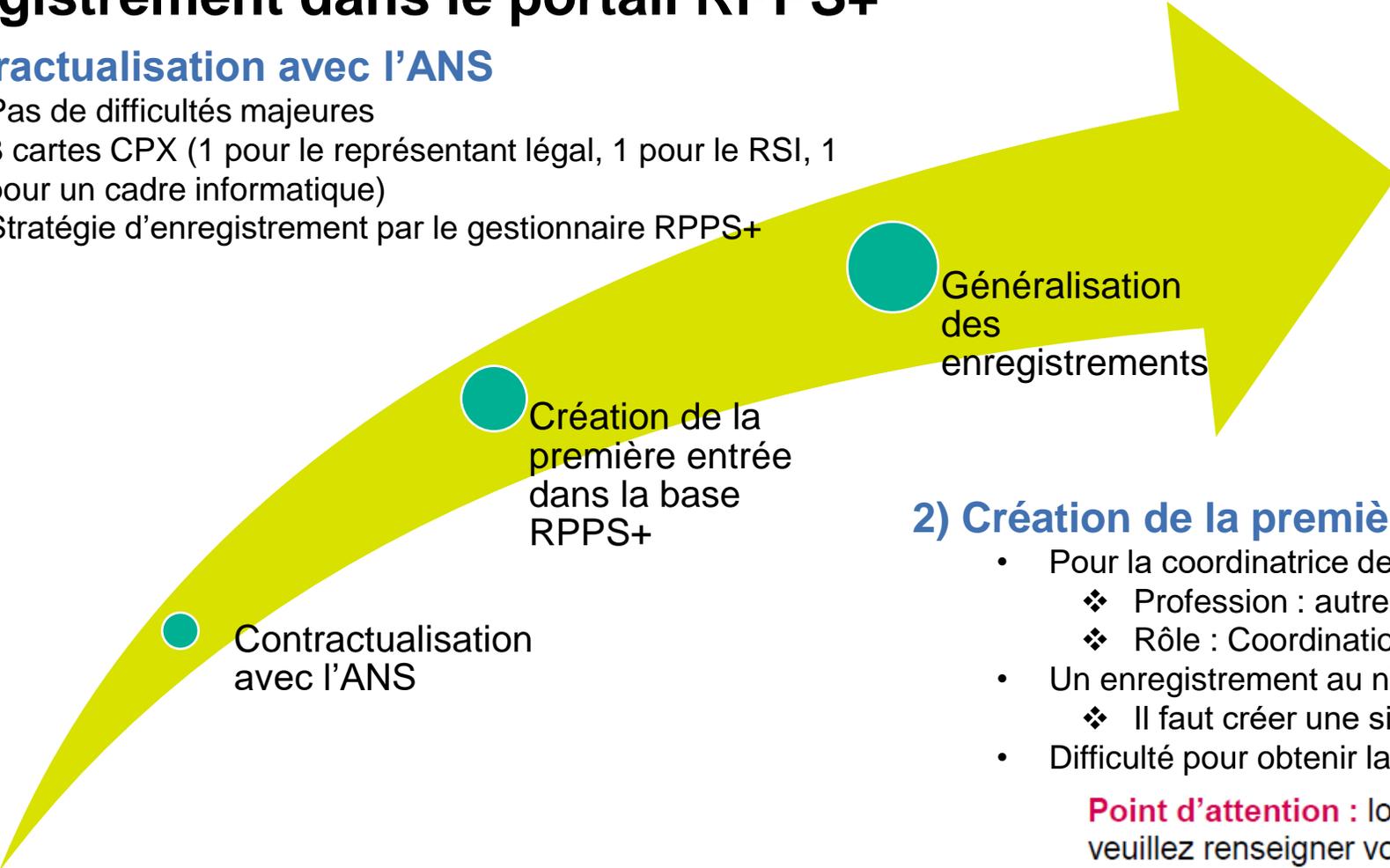
### ESMS Numérique :

- Engagés dans le programme depuis début 2022 (2eme temps de la phase d'amorçage) pour une mise en conformité avec 18 structures qui dépendent d'un OG
- Binôme de chefs de projet interne:
  - ❖ Référente DUI
  - ❖ RSI
- Editeur : Evolucare avec Imago DU

# Enregistrement dans le portail RPPS+

## 1) Contractualisation avec l'ANS

- Pas de difficultés majeures
- 3 cartes CPX (1 pour le représentant légal, 1 pour le RSI, 1 pour un cadre informatique)
- Stratégie d'enregistrement par le gestionnaire RPPS+



Contractualisation  
avec l'ANS

Création de la  
première entrée  
dans la base  
RPPS+

Généralisation  
des  
enregistrements

## 2) Création de la première entrée dans la base RPPS +

- Pour la coordinatrice des soins de l'OG
  - ❖ Profession : autre professionnel
  - ❖ Rôle : Coordination et orientation
- Un enregistrement au niveau d'un établissement géographique
  - ❖ Il faut créer une situation d'exercice par établissement
- Difficulté pour obtenir la eCPS

**Point d'attention :** lors de l'activation de la e-CPS, veuillez renseigner votre numéro RPPS précédé du chiffre 8.

## Enregistrement dans le portail RPPS+

### 3) Généralisation des enregistrements

- Choix des professionnels en fonction des profils dans le DUI
  - ❖ **Profil DU Educatif+** : une boîte MSS personnelle sans accès au DMP (cas non prévu dans les rôles RPPS+)
  - ❖ **Profil DU Chef de service/coordonnateur** : boîte MSS personnelle et accès au DMP (profil non encore défini)
  - ❖ **Profil DU administratif** : accès au DMP avec le rôle Administratif (non arbitré à ce jour)
- Accompagnement des professionnels à enregistrer
  - ❖ Prise de rendez-vous dans chacun des établissements avec les personnes concernées
  - ❖ Explication du programme ESMS Numérique et des notions d'échange et de partage
  - ❖ Enregistrement individuel dans la base RPPS+
  - ❖ Accompagnement à la création de la eCPS

## Documents de références

- **Kit enregistrement au RPPS + :**
  - ❖ 1 guide d'utilisation du portail RPPS+
  - ❖ 1 guide de déploiement expliquant l'ensemble des démarches
- **Guide de déploiement d'un DUI interopérable avec le service et référentiels socles**
  - ❖ Ensemble de fiches pratiques avec des liens vers des documents de références



## **esante.gouv.fr**

Le portail pour accéder à l'ensemble des services et produits de l'agence du numérique en santé et s'informer sur l'actualité de la e-santé.



@esante\_gouv.fr



[linkedin.com/company/asip-sante](https://www.linkedin.com/company/asip-sante)